

**Appel à expérimentations** (AAE TINA)

Tourisme Innovant

en

Nouvelle-Aquitaine

Règlement

Annexe délibération n°15.31.105

# Sommaire

[Sommaire 1](#_Toc94597611)

[1/ Contexte et enjeux 3](#_Toc94597612)

[2/ Objectifs 3](#_Toc94597613)

[3/ Quels projets ? 4](#_Toc94597614)

[Collaboration avec le Tourisme Lab Nouvelle-Aquitaine 5](#_Toc94597615)

[4/ Qui peut candidater ? 5](#_Toc94597616)

[5/ Critères de sélection 6](#_Toc94597617)

[6/ Quel soutien ? 6](#_Toc94597618)

[Coûts éligibles 6](#_Toc94597619)

[Durée du projet 7](#_Toc94597620)

[Modalités de soutien 7](#_Toc94597621)

[7/ Modalités de l’appel à expérimentations 7](#_Toc94597622)

[Calendrier 7](#_Toc94597623)

[Instruction et sélection des projets 8](#_Toc94597624)

[Dépôt des dossiers 8](#_Toc94597625)

[Contact Référente TINA 9](#_Toc94597626)

[Appui technique du Tourisme Lab Nouvelle-Aquitaine 9](#_Toc94597627)

|  |
| --- |
| **Adresse de publication de l’AAE**  Guide des aides de la Région Nouvelle-Aquitaine  <http://les-aides.nouvelle-aquitaine.fr/> |
| **Demande de renseignements**  Vous pouvez adresser vos questions en écrivant à l’adresse suivante :  [ap-tourisme-innovant@nouvelle-aquitaine.fr](mailto:ap-tourisme-innovant@nouvelle-aquitaine.fr) |
| **Candidature**  Les dossiers de candidature doivent impérativement être déposés sous forme électronique :  [ap-tourisme-innovant@nouvelle-aquitaine.fr](mailto:ap-tourisme-innovant@nouvelle-aquitaine.fr)  et éventuellement (à l’appréciation du candidat) par courrier postal à l’adresse suivante :  Conseil régional Nouvelle-Aquitaine  Direction Tourisme  Service Transition Economique  14, rue François de Sourdis  33077 Bordeaux Cedex  Calendrier spécifique par thématique échelonné sur 2022 |

# 1/ Contexte et enjeux

Le secteur du tourisme connait une crise sans précédent. Les mesures de confinement successifs puis les protocoles de distanciation sociale pris par les pouvoirs publics, l’arrêt total des activités touristiques, la fermeture des sites de visite, des lieux patrimoniaux ont très fortement impacté les professionnels du Tourisme en 2020 et en 2021. Anticiper les évolutions tout en étant inventif et réactif permet aux professionnels du tourisme de s’adapter, de saisir de nouvelles opportunités dans leurs mutations ou transitions nécessaires et de rester compétitif. Ce contexte de crise permet également aux entreprises innovantes de se développer au bénéficie de la filière tourisme en proposant de nouvelles solutions, outils métiers ou nouveaux usages à potentiel marché.

Le volet innovation de la politique Tourisme de la Région, s’inscrit dans l’ambition du Schéma Régional de Développement Economique, d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII), d’accélérer l’aménagement, le développement et les transitions des territoires par l’innovation, en proposant notamment d’accompagner les expérimentations (services, produits, usages), les stratégies des territoires touristiques, la professionnalisation et l’ingénierie innovante des acteurs institutionnels du tourisme, ... dans une logique la plus partenariale possible.

Avec la crise, les professionnels du Tourisme ont, par ailleurs, démontré leur souhait d’adaptation et de transformation en expérimentant de nouvelles solutions. L’édition 2022 de l’appel à expérimentations TINA vise à accompagner ces expérimentations relatives aux transitions et transformation écoresponsable du tourisme et contribuer ainsi à la relance économique de la filière.

Cet Appel à expérimentations s’inscrit dans la continuité du Plan de Relance de la Région pour soutenir les filières du Tourisme et répond aux enjeux de la feuille de route Néo Terra. La Région souhaite ainsi en soutenant des projets expérimentaux ancrés sur le territoires de la Nouvelle-Aquitaine, accélérer les transitions écologiques, économiques et sociales et la transformation écoresponsable des territoires, des entreprises innovantes et professionnels de la filière Tourisme.

L’édition TINA 2022 doit contribuer àdescollaborations innovantes au bénéfice d’une économie touristique toujours plus résiliente et moins impactante sur son environnement.

# 2/ Objectifs

Le présent appel à expérimentations Tourisme Innovant en Nouvelle-Aquitaine (AAE TINA) vise à accompagner durablement la relance économique et accompagner les transitions écologiques, économiques et sociales de la filière Tourisme en soutenant l’innovation collaborative comme facteur renforçant l’attractivité pérenne et responsable des destinations touristiques de Nouvelle-Aquitaine.

Cet AAE TINA répond aux enjeux Néo Terra et de transitions écologique, économique et social de la Région Nouvelle-Aquitaine. Il ne vise plus l’open innovation comme dans les précédentes éditions mais ciblera quelques thématiques prioritaires en référence à la stratégie politique touristique régionale et aux besoins spécifiques exprimés par la filière.

Les expérimentations devront répondre à l’une de ces trois thématiques prioritaires :

1. **Un tourisme plus résilient** : favoriser l’économie circulaire du réemploi, recyclage des déchets produits par la filière tourisme,
2. **Un objectif « tourisme zéro impact » :** quelles mesure et/ou compensation carbone des destinations, des sites de visites, activités de loisirs, stations du littoral ou de montagne, des hébergements. Sont également concernées les actions de soutien des clientèles à des destinations plus durables.
3. **Une mutation et/ou transition du tourisme d’affaires – évènementiels**

Il s’agit de :

* Faciliter le développement d’un tourisme responsable et résilient
* Encourager les collaborations et processus d’expérimentation entre professionnels du tourisme et/ou territoires touristiques et entreprises innovantes comme vecteur de capitalisation des compétences, des savoir-faire et des usages inter-filières ;
* Accompagner les transitions pour conforter et pérenniser l’activité économique et sociale de la filière touristique par l’expérimentation de nouveaux services, produits et usages;
* Valoriser les expérimentations conduites, partager et diffuser les bonnes pratiques inter-filières.

# 3/ Quels projets ?

Cet **AAE TINA** s’inscrit dans la continuité des Appels à idées lancés par le Tourisme Lab Nouvelle-Aquitaine en 2020 et 2021.

Par exemple, le projet « Innovation plage » porté conjointement avec le GIP littoral afin d’identifier et de valoriser des utilisations innovantes des données au service des problématiques des territoires littoraux d’excursions ou encore le projet de « Gestion des flux touristiques en zone de montagne » proposé par l’ADT64 **afin de préserver et de contribuer à la relance de l’activité des territoires de montagne impactés par la crise sanitaire.**

**Depuis fin 2021, un nouvel Appel à Idées a été lancé en partenariat avec la C**RESS Nouvelle-Aquitaine pour « le réemploi et la réutilisation dans les hébergements du Tourisme social par les entreprises de l’ESS ».

**Les expérimentations proposées dans l’AAE TINA devront s’inscrire dans l’une des trois thématiques prioritaires** :

1. un tourisme plus résilient,
2. un objectif « tourisme zéro impact »
3. Mutation et transition du tourisme d’affaires – évènementiels

Les porteurs de projet devront préciser dans leur dossier de candidature l’objet, le périmètre, les partenaires, les besoins spécifiques de l’expérimentation proposée dans l’une de ces problématiques.

**Seront exclus** : les expérimentations conduites avec des solutions déjà commercialisées sur le marché, les études seules (les projets doivent obligatoirement faire l’objet d’une expérimentation concrète sur le territoire).

**Collaboration avec le Tourisme Lab Nouvelle-Aquitaine**

Souhaité par la Région Nouvelle-Aquitaine, le Tourisme Lab Nouvelle-Aquitaine (TLNA) est un outil au service de la filière du tourisme. Il accompagne les entreprises et les territoires dans leurs projets d’innovation, afin d'accroître leur compétitivité et leur attractivité.

Il a pour ambition de répondre aux enjeux suivants :

* Faire de la Nouvelle Aquitaine, une **terre d’innovation permanente et attractive** pour les entreprises du tourisme et celles du numérique
* **Accroitre la compétitivité** des entreprises et **l’attractivité des territoires** par l’innovation
* **Créer une culture de l’innovation** dans l’industrie touristique et chez les acteurs institutionnels du Tourisme
* **Encourager et valoriser les collaborations**, les partenariats publics/privés et les **expérimentations** autour de projets innovants

Dans le cadre de cet appel à expérimentations régional, la Région associera le TLNA pour :

* Vérifier la pertinence des projets en amont d’une candidature TINA
* Faciliter la mise en relation si nécessaire entre professionnels, territoires touristiques et entreprises innovantes
* Participer au Comité Technique en apportant son expertise sur les candidatures
* Suivre la mise en œuvre opérationnelle des expérimentations
* Partager et diffuser les résultats obtenus

# 4/ Qui peut candidater ?

L’appel à expérimentations s’adresse aux professionnels de la filière Tourisme, aux territoires touristiques ainsi qu’aux entreprises innovantes. Sont éligibles :

* les entreprises (hors SCI),
* les consortiums d’acteurs touristiques
* les associations,
* les collectivités, EPCI et autres établissements publics
* les laboratoires de recherche, les établissements d’enseignement ou de formation

L’AAE TINA vise à faciliter les expérimentations inter-filières, sur l’une des thématiques proposées, entre des solutions, services innovants et/ou organisations novatrices et des territoires, des professionnel ou collectifs d’acteurs touristiques de Nouvelle-Aquitaine.

La Région accompagné du Tourisme Lab NA seront à la disposition des porteurs de projets, en amont de leur candidature, pour échanger sur l’éligibilité de leur projet et faciliter, si nécessaire, la mise en relation potentielle entre partenaires qualifiés, nécessaires à leur candidature**.**

Les porteurs de projets doivent avoir leur siège social en Nouvelle-Aquitaine.

Les initiatives et stratégies collectives sont encouragées.

En cas de prestations de services, les projets faisant appel aux compétences présentes sur le territoire régional seront privilégiés.

# 5/ Critères de sélection

Les expérimentations proposées seront instruites selon les critères suivants :

* **L’enjeu de territoire ou de la problématique** au regard des thématiques proposées
* **La valeur d’usage** : pertinence de la réponse, du territoire d’expérimentation et de l’innovation proposée au regard de la thématique retenue
* **La faisabilité** : valeur technique de la solution proposée et capacité financière des partenaires du projet
* **L’ingénierie** : mobilisation et compétences de l’équipe dédiée

La recherche d’un modèle économique viable à moyen terme et le caractère “reproductible” de l’expérimentation sont importants.

Les logiques d’innovation ouverte et libre pourront être privilégiées.

Les expérimentations devront veiller également à une prise en compte de l’enjeu de sobriété numérique dans la conception, la réalisation ou la sélection des outils, services, produits numériques.

# 6/ Quel soutien ?

L’enveloppe budgétaire allouée à cet appel à expérimentations sera répartie entre les projets retenus sur les 3 thématiques proposées.

**La Région sélectionnera une à trois expérimentations maximum par thématique**.

## Coûts éligibles

* Coûts de conception et de prototypage et/ou développement pour expérimentation
* Investissement matériel (équipements, fournitures hors ordinateur) et immatériel
* Coûts de prestataires utilisés exclusivement pour le projet
* Frais de personnels mobilisés dans la limite de 40% du coût total éligible du projet (coût réel chargé sur justifications des bulletins de salaires et/ou au coût valorisé pour les non-salariés dans une limite de 30% du montant des dépenses éligibles, frais de déplacement)

Le montant des dépenses liées au projet devra atteindre au minimum 20 000 € HT.

## Durée du projet

La mise en œuvre opérationnelle de l’expérimentation soutenue devra débuter dans les 12 mois et finir dans les 2 ans à partir de la date de signature de la convention attributive de la subvention.

## Modalités de soutien

**Le taux d’intervention de la subvention régionale est plafonnée à 50 000€ soit 50% maximum du coût total de l’expérimentation HT ou TTC** (selon le statut fiscal du porteur de projet).

La subvention est attribuée en crédits d’investissement ce qui induit que la somme totale des **frais de personnel et des prestations intellectuelles réalisées en interne doivent être inférieures à 40% du coût total éligible de l’expérimentation**.

Un co-financement sera attendu de l’ensemble des partenaires de l’expérimentation (du territoire, des acteurs ou professionnels touristiques mobilisés comme de l’entreprise innovante identifiée).

# 7/ Modalités de l’appel à expérimentations

Il est fortement conseillé aux porteurs de projets de se rapprocher des services de la Région en amont d’un dépôt de candidature.

Pour les candidats qui le souhaitent, la Région et le Tourisme Lab Nouvelle-Aquitaine pourront vérifier l’éligibilité du projet voire, si opportun, accompagner ponctuellement la recherche de partenaires qualifiés nécessaire à leur candidature.

## Calendrier prévisionnel

Le lancement opérationnel des thématiques se fera selon le calendrier prévisionnel suivant :

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Thématiques | Tourisme résilient | objectif « Tourisme zéro impact » | Tourisme d’affaires |
| Ouverture candidatures | 15 Mars 2022 | 2 avril 2022 | 1er octobre 2022 |
| Clôture des candidatures | 15 juillet 2022 | 1er Aout 2022 | 25 janvier 2023 |
| Vote des projets retenus en Commission Permanente | Octobre 2022 | Novembre 2022 | Avril 2023 |

**La Région Nouvelle-Aquitaine se réserve la possibilité de reconduire l’appel à expérimentations pour des sessions de candidatures ultérieures ou sur de nouvelles thématiques.**

**Instruction et sélection des projets**

**Comité technique** : l’instruction technique des candidatures sera effectuée par la Direction du Tourisme de la Région avec l’appui du Tourisme Lab Nouvelle-Aquitaine. Le comité technique pourra également solliciter l’avis consultatif d’experts compétents dans les différents domaines (autres directions sectorielles de la Région, partenaires qualifiés du TLNA, universitaires,….).

Le comité technique proposera une liste de projets éligibles au comité de sélection.

**Comité de sélection** : la sélection des projets qui seront proposés au vote des élus régionaux en Commission Permanente sera effectuée par les élus régionaux en charge du Tourisme et plus précisément de l’innovation.

Il pourra être demandé aux candidats de venir “pitcher” leur projet dans un des trois sites (Bordeaux, Poitiers, Limoges) de la Région, selon leur localisation.

L’instruction des projets (éligibilité et évaluation) est menée sur la base du dossier décrivant l’opération transmis par le porteur de projet. Tout dossier incomplet ou parvenu hors délais ne sera pas instruit.

Les services instructeurs de la Région se réservent le droit de fixer des conditions supplémentaires ou de suspendre leurs décisions à l’obtention d’informations ou de précisions complémentaires dont ils pourront faire la demande auprès des porteurs de projets.

L’aide sera soumise au vote des élus du Conseil régional qui en délibèreront en Commission Permanente. La Région s’engage à respecter la plus stricte confidentialité des projets avant leur présentation aux élus régionaux, sauf accord préalable des acteurs impliqués afin de travailler de concert à l’amélioration des projets après une première sélection.

Les porteurs de projet seront informés par mail et par courrier des suites réservées à leur candidature.

## Dépôt des dossiers

Le descriptif détaillé des modalités de l’AAE et les dossiers de candidature peuvent être téléchargés sur le guide des aides régionales : <http://les-aides.nouvelle-aquitaine.fr/>

**Les candidatures devront obligatoirement être déposées par voie électronique** :

[ap-tourisme-innovant@nouvelle-aquitaine.fr](mailto:ap-tourisme-innovant@nouvelle-aquitaine.fr)

Les fichiers volumineux doivent être déposés sur une plateforme de stockage en ligne, puis leur lien intégré dans le mail de dépôt de dossier.

## Contact Référente TINA

**Isabelle SIRON**

Direction Tourisme

Service Transition Economique

Mail : [isabelle.siron@nouvelle-aquitaine.fr](mailto:isabelle.siron@nouvelle-aquitaine.fr)

Tél : 05 56 56 38 26

Assistante : Mélanie BAUDU

Tel : O5 16 01 40 55  
Mail : melanie.baudu@nouvelle-aquitaine.fr

**Appui technique du Tourisme Lab Nouvelle-Aquitaine**

**Marion OUDENOT-PITON**

Responsable Tourisme Lab Nouvelle-Aquitaine

Mail : m.oudenot-piton@adi-na.fr

Tél.: 05 56 15 11 71